

Akkreditierung – eine Chance für die Mitwirkung

Seite 4

La participation dans les hautes écoles spécialisées : quelques considérations

Seite 6

Workshop fh-ch und actionuni bringt grundlegende Orientierung

Seite 8

Rapport annuel du Président – Jahresbericht des Präsidenten 2017/2018

Page 12

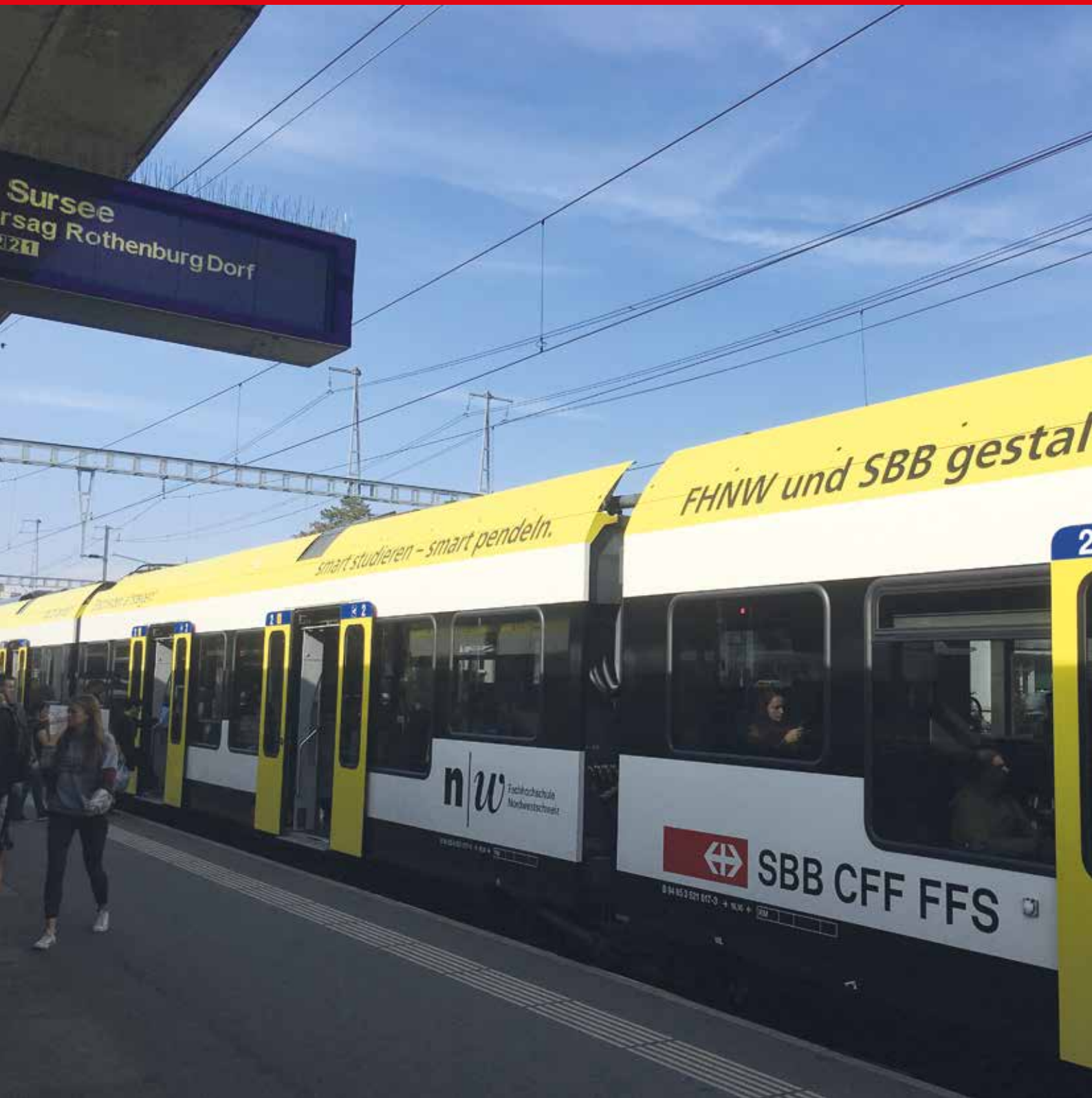
# fh ch

November 2018

Herausgegeben vom Verband der Fachhochschuldozierenden Schweiz (fh-ch)

Publié par la Fédération des Associations de Professeurs des Hautes écoles spécialisées suisses (hes-ch)

Organo della Federazione svizzera dei docenti delle Scuole universitarie professionali (sup-ch)



## Parlez entre vous...

*Il y a quelques jours, un de mes collègues évoquait, dans le conseil représentatif que je préside, un problème de communication rencontré au sein de sa filière. Le directeur général lui donna la solution : « Parlez entre vous ! »*

*L'accréditation institutionnelle en cours dans nos HES doit être perçue non pas comme une remise en cause mais comme un formidable outil de communication et d'échange permettant de réfléchir ensemble, étudiant-e-s et personnels, sur le fonctionnement de nos écoles dans un contexte international, fédéral et cantonal. Parlons ensemble de ce qui va bien, de ce qui va moins bien, trouvons des solutions, allons voir outre Sarine ce qui se fait et n'ayons pas peur de poser les problèmes sur la table. Parlons-nous, comme le fait régulièrement fb-ch avec ses partenaires associatifs, le président de la chambre des HES, Crispino Bergamaschi, qui lit attentivement cette revue, et Michael Hengartner, président de swissuniversities.*

*Un rapide survol des accréditations en cours montre qu'en général tout va bien avec un bémol pour le standard sur le développement économique, social et écologiquement durable traité souvent comme un sujet mineur sans les étudiant-e-s et les personnels. Un autre point faible est la participation des personnels et des étudiant-e-s au sein de conseils participatifs, représentatifs et « ifs » de toutes sortes dont les missions, les rôles et les responsabilités ne sont pas toujours définis et compris. Le désintéressement des personnels et des étudiants montre à quel point il est urgent aujourd'hui de remédier à une situation dénoncée depuis des années par fb-ch et ses partenaires qui, faute de temps et de moyens, n'ont pas pu réaliser un état des lieux de la situation et inventorier les bonnes pratiques car il y a aussi des écoles ou la participation fonctionne bien. Aujourd'hui il faut agir et trouver non pas des solutions standards mais mettre en œuvre des solutions adaptées au fonctionnement de nos écoles respectives.*

*Hervé Bourrier  
Président fb-ch*

## Sprecht miteinander...

*Vor ein paar Tagen hat einer meiner Kollegen im Conseil représentatif, den ich präsidiere, ein Problem seines Studienganges angesprochen. Der Direktor hat ihm die Lösung genannt: «Sprecht miteinander!»*

*Die institutionelle Akkreditierung, welche an unseren Hochschulen durchgeführt wird, sollte nicht in Frage gestellt, sondern als Kommunikationsmittel und Möglichkeit des Austausches betrachtet werden, welche es erlaubt, sich gemeinsam – Studierende und Arbeitnehmende – über das Funktionieren unserer Schulen in einem internationalen, nationalen und kantonalen Kontext auszutauschen. Sprechen wir darüber, was gut ist, was weniger gut läuft, lasst uns Lösungen finden, schauen wir über die Saane hinaus, um festzustellen was läuft, und haben wir keine Angst, die Probleme auf den Tisch zu bringen. Sprechen wir miteinander, wie es der fb-ch regelmässig mit seinen Ansprechpartnern macht, dem Präsidenten der Kammer Fachhochschulen Crispino Bergamaschi, welcher dieses Bulletin aufmerksam liest, und Michael Hengartner, Präsident von swissuniversities.*

*Ein rascher Überblick über die bereits abgeschlossenen Akkreditierungen zeigt, dass im Allgemeinen alles gut läuft, mit einem negativen Zeichen beim Standard ökonomische, soziale und ökologisch nachhaltige Entwicklung, welcher ohne die Studierenden und Arbeitnehmenden als nebensächlich abgetan würde. Ein anderer schwacher Punkt ist die Mitwirkung der Arbeitnehmenden und Studierenden bei den Mitwirkungsräten, den Conseils représentatifs und anderer, deren Aufgabe, Rolle und Verantwortlichkeit nicht immer definiert sind und dementsprechend auch nicht immer verstanden werden. Das Desinteresse der Arbeitnehmenden und Studierenden zeigt, zu welchem Grad es heute dringend ist, eine Situation zu verbessern, die von fb-ch und seinen Partnern seit Jahren angemahnt wird und von welcher wegen Mangel an Zeit und an Mitteln bisher keine Bestandaufnahme gemacht und gesamtschweizerisch die good Practice aufgenommen werden konnte. Es gibt nämlich auch Hochschulen, bei welchen die Mitwirkung gut funktioniert!*

*Wir müssen handeln und nicht nur Standardlösungen finden, sondern Lösungen, die an das Funktionieren unserer unterschiedlichen Hochschulen angepasst sind.*

*Hervé Bourrier  
(Übersetzung von Denise Martin)*

## Parlate tra di voi...

*Qualche giorno fa, in un consiglio rappresentativo da me presieduto un mio collega ha evocato un problema di comunicazione incontrato all'interno del suo gruppo. Il direttore generale gli ha fornito la soluzione: «Parlate tra di voi!»*

*L'accréditation istituzionale in corso nelle nostre SUP deve essere percepito non come una messa in discussione, ma come un formidabile mezzo di comunicazione e di scambio che permette di riflettere insieme, studenti e personale, sul funzionamento delle nostre scuole in un contesto internazionale, federale e cantonale. Parliamo insieme di ciò che va bene, di ciò che va meno bene, troviamo delle soluzioni, andiamo a vedere cosa si fa al di là della Sarina senza avere paura di discutere apertamente dei problemi. Parliamoci – come lo fa regolarmente fb-ch con i suoi partner associativi, il presidente della camera delle SUP, Crispino Bergamaschi, che legge attentamente questa rivista, e Michael Hengartner, presidente di swissuniversities.*

*Da una rapida scorsa agli accreditamenti in corso si vede che in generale va tutto bene con una nota amara concernente lo standard sullo sviluppo economico, sociale ed ecologicamente duraturo, trattato spesso come un tema minore, senza gli studenti e il personale. Un altro punto debole è la partecipazione del personale e degli studenti nei consigli partecipativi, rappresentativi ed « ivi » di ogni sorta le cui missioni, ruoli e responsabilità non sempre sono definiti e compresi. Il disinteresse del personale e degli studenti mostra quanto sia urgente oggi porre rimedio a una situazione denunciata da anni da fb-ch e i suoi partner che, per mancanza di tempo e mezzi, non hanno potuto fare una stima esatta della situazione e identificare le buone pratiche poiché vi sono anche delle scuole in cui la partecipazione funziona bene.*

*Si tratta ora di agire e trovare non delle soluzioni standard, ma di attuare delle soluzioni adatte al funzionamento delle nostre singole scuole.*

*Hervé Bourrier  
(traduzione di Donato Sperduto)*

- 2 Editorial**  
**Parlez entre vous...  
Sprecht miteinander...  
Parlate tra di voi...**  
Hervé Bourrier

## THEMA

- 4 Akkreditierung – eine Chance  
für die Mitwirkung**  
Norbert Hofmann
- 5 Accréditation – une Chance  
pour la participation**  
Norbert Hofmann
- 6 La participation dans les hautes  
écoles spécialisées : quelques  
considérations**  
Geneviève Le Fort
- 7 Mitwirkung an den Fachhoch-  
schulen – einige Überlegungen**  
Geneviève Le Fort
- 8 Workshop fh-ch und actionuni  
bringt grundlegende Orientierung**  
Joachim Schöffel
- 9 Die Delegierten brauchen das  
Vertrauen und die Rückendeckung  
der Dozentschaft**  
Bruno Weber-Gobet
- 10 Les délégué-e-s ont besoin  
de la confiance et du soutien  
des professeur-e-s**  
Bruno Weber-Gobet
- 10 Schulung für die Aufnahme  
in den Akkreditierungspool**  
Jana Kobler
- 11 Formation pour l'admission  
au pool d'accréditation**  
Jana Kobler

## VERBAND

- 12 Rapport annuel du Président –  
Jahresbericht des Präsidenten  
2017/2018**  
Hervé Bourrier
- MITTEILUNGEN –  
INFORMATIONEN
- 15 Protekta Berufs-Rechtsschutz-  
Versicherung**  
**Assurance protection juridique  
professionnelle**

**Bulletin November 2018**

Der FHNW-Zug zwischen Aargau  
und Luzern

photo@smartwrite.ch

## IMPRESSUM

**Herausgeber**

Verband der Fachhochschul-  
dozierenden Schweiz (fh-ch)  
Fédération des Associations de  
Professeurs des Hautes écoles  
spécialisées suisses (hes-ch)  
Federazione svizzera dei docenti  
delle Scuole universitarie  
professionali (sup-ch)

**Redaktion**

Denise Martin (Redaktorin)  
Norbert Hofmann (Team)  
Hervé Bourrier (Team)  
Gaston Wolf (Team)

**Redaktionsadresse**

Denise Martin  
Geschäftsführerin  
Hofmatt 42  
5112 Thalheim AG  
denise.martin@fh-ch.ch  
Tel. 056 443 06 03

**Inserate**

FACHMEDIEN  
Martin Traber, Anzeigenleiter  
Seestrasse 86  
8712 Stäfa  
martin.traber@fachmedien.ch  
Tel. 044 928 56 09  
Fax 044 928 56 00

**Abonnemente**

Inlandabonnement Fr. 20.– + MwSt.  
Auslandabonnement Fr. 40.– + MwSt.  
Für Mitglieder des fh-ch  
bzw. der regionalen Sektionen  
ist das Abonnement im  
Jahresbeitrag inbegriffen.

**Gestaltung**

SHELLING AG  
Nördringstrasse 16  
4702 Oensingen

**Druck**

beagdruck  
Maihofstrasse 76  
6002 Luzern

	<b>Redaktion- schluss Délai redactionnel</b>	<b>Inserate- schluss Délai annonces</b>	<b>Erscheinungs- datum Date de parution</b>
<b>1/19</b>	3. Mai	20. Mai	23. Mai
<b>2/19</b>	4. Oktober	21. Oktober	1. November

ISSN 1422-8726

**Mitgliedschaft, die sich lohnt!**

fh-ch ist der nationale Dachverband der  
Fachhochschuldozierenden Schweiz.  
In jeder Fachhochschule ist eine fh-ch-  
Sektion tätig.

Mitgliedschaft, die sich lohnt, denn fh-ch  
– setzt sich für die Interessen der Fach-  
hochschuldozierenden ein: adäquate Ver-  
tretung in allen Hochschulorganen, Mitwir-  
kungsrechte, Qualität der tertiären Bildung,  
Unabhängigkeit von Lehre und Forschung  
– nimmt Einsitz in nationalen Gremien  
und Kommissionen  
– beteiligt sich an Vernehmlassungen  
– fördert den Erfahrungsaustausch  
unter den Mitgliedern  
– ist Kollektivmitglied von Travail.Suisse  
– ist Kollektivmitglied des Dachverbandes  
Schweizer Lehrerinnen und Lehrer LCH  
– vertritt zusammen mit der Vereinigung der  
Schweizerischen Hochschuldozierenden  
(VSH) und der Schweizerischen Gesellschaft  
für Lehrerinnen- und Lehrerbildung (SGL)  
in «swissfaculty» (Konferenz Hochschuldozie-  
rende Schweiz) die Stimme des Lehrkörpers  
auf Bundesebene

**Une adhésion qui en vaut la peine!**

fh-ch est l'association faîtière des profes-  
seurs des hautes écoles spécialisées suisses.  
Une section fh-ch est présente au sein de  
chaque haute école spécialisée.

Une adhésion qui en vaut la peine, car fh-ch  
– s'engage pour défendre les intérêts des  
professeurs des hautes écoles spécialisées:  
représentation dans tous les organes des  
hautes écoles, droits de participation, qualité  
de la formation tertiaire, indépendance de  
l'enseignement et de la recherche  
– siège dans les commissions et organes  
nationaux  
– participe à des consultations  
– encourage les échanges d'expérience entre  
ses membres  
– est membre collectif de Travail.Suisse  
– est membre collectif de l'association faîtière  
des enseignantes et enseignants suisses LCH  
– fait entendre la voix du corps professoral au  
niveau national par le biais de « swissfaculty »  
(Conférence des Enseignant-e-s des Hautes  
Ecoles Suisses), dont elle est membre fon-  
dateur avec l'Association Suisse des Ensei-  
gnant-e-s d'Université (AEU) et la Société  
suisse pour la formation des enseignantes et  
des enseignants (SSFE)

[www.fh-ch.ch](http://www.fh-ch.ch)

# Akkreditierung – eine Chance für die Mitwirkung

Seit 2015 ist das neue Hochschulförderungs- und Koordinationsgesetz (HFKG)<sup>1</sup> in Kraft. Eine Institution kann die Bezeichnung «Universität», «Fachhochschule» oder «Pädagogische Hochschule» führen und entsprechend den Bachelor- bzw. Mastertitel vergeben, wenn sie bis 2022 eine institutionelle Akkreditierung durchlaufen hat.

Folgende Schritte werden bei einem Akkreditierungsverfahren durchlaufen. Die Hochschule reicht einen Antrag ein. Das Verfahren wird bei erfüllten Voraussetzungen gestartet. Als nächstes erstellt die Hochschule einen Selbstbeurteilungsbericht, in der die Hochschule ihr Qualitätssicherungssystem kritisch reflektiert und beurteilt. Eine für die Schweiz zugelassene Agentur stellt Gutachterinnen und Gutachter zusammen, die in Gesprächen mit Vertreterinnen und Vertretern der Hochschule den Selbstbeurteilungsbericht besprechen. Der Bericht der Gutachterinnen und Gutachter beschreibt den Erfüllungsgrad der Standards und enthält eine Akkreditierungsempfehlung. Auf Basis dieses Berichts und der Stellungnahme der Hochschule fällt entsprechend dem HFKG der Schweizerische Akkreditierungsrat einen Entscheid.

Die Verfahrensschritte, die Verfahrensregeln und die Qualitätsstandards sind in den «Akkreditierungsrichtlinien»<sup>2</sup> festgelegt.

Erst wenige Hochschulen haben die Akkreditierung durchlaufen und die Chance wahrgenommen, ihr eigenes Qualitätssicherungssystem mit qualifizierten externen Gutachterinnen und Gutachtern und mit der Unterstützung einer Akkreditierungsagentur zu überprüfen. Die Akkreditierung ist eine Chance, das eigene Qualitätssicherungssystem weiter zu entwickeln und kritisch zu reflektieren.

Die meisten durchgeführten Akkreditierungen weisen auf ein Verbesserungspotential der Mitwirkung von Studierenden und Mitarbeitenden hin. Die Akkreditierungsrichtlinien sehen vor, dass die Studierenden und Mitarbeitenden ein angemessenes Mitwirkungsrecht an den Hochschulen haben und über Rahmenbedingungen verfügen, die ihnen ein unabhängiges Funktionieren ermöglichen. Ein gut funktionierendes Qualitätssicherungssystem setzt Mitwirkung der Studierenden und Mitarbeitenden auf allen Ebenen der Hochschule voraus. Die Mitwirkung schafft ein gemeinsames Verständnis von Qualität an einer Hoch-



**Norbert Hofmann, Prof. Dr.**, ist Vizepräsident des Verbandes der Fachhochschuldozierenden Schweiz fh-ch und Gründungsmitglied von swissfaculty. Er ist Dozent und Experte in thermo-mechanischer und Giess-Simulation am Institut für Thermo- und Fluid-Engineering der Fachhochschule Nordwestschweiz FHNW. In der Verhandlungskommission GAV der FHNW vertritt er die Sektion fh-ch-nw.

Le Prof. Dr **Norbert Hofmann**, vice-président de l'Association des professeurs des hautes écoles spécialisées suisses fh-ch, est membre fondateur de swissfaculty. Il est enseignant et expert en simulation de moulage et thermomécanique à l'Institut d'ingénierie thermique et des fluides de la haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse FHNW, et représente la section fh-ch-nw au sein de la commission de négociations qui fait partie de la convention collective de travail de cette dernière.

schule und eine gemeinsame Verpflichtung, die Qualität hoch zu halten. Hier sieht sich der fh-ch in der Pflicht.

Aus diesem Grund hat der fh-ch einen ersten gemeinsamen Workshop mit «actionuni der Schweizer Mittelbau» und Travail.Suisse am 8. November 2017 an der Hochschule für Kunst der Berner Fachhochschule ausgeschrieben und interessierte Hochschulangehörige eingeladen.

Das Ziel des Workshops war es, das Akkreditierungsverfahren kennen zu lernen und vertieft zu diskutieren. Weiterhin sollte im gegenseitigen Austausch unter den Teilnehmenden Handlungsmöglichkeiten erkannt werden, wie sich die Teilnehmenden als Experten zur Sicherung einer hohen Qualität einbringen können.

Bruno Weber-Gobet (Travail.Suisse) moderierte die Veranstaltung. Im ersten Teil des Workshops trug Geneviève Le Fort, ehemalige Vizedirektorin aaq, jetzige Vize-Rektorin für Qualität der HESSO, über die Aufgaben der aaq und anderer Agenturen im Rahmen der Akkreditierung von Hochschulen vor. Es folgte eine lebhaft Diskussion. Im zweiten Teil stellten fh-ch (Norbert Hofmann) und Andrea Tamas, Carla Duss, Andrea Zimmerli (actionuni) die konkrete Einbindung der Dozierenden und Mittelbauangehörigen in die Akkreditierung ihrer Hochschule vor und leiteten eine erste Runde von Workshops. Im dritten Teil arbeiteten die Teilnehmenden nochmals in Gruppen an der Frage, wie sie sich aktiv am Akkreditierungsprozess ihrer Hochschule beteiligen können. Abschliessend wurden die Ergebnisse der Workshops kurz vorgestellt. ■



lic. rel. Int. Carla Duss, Co-Leiterin Stabsabteilung Hochschulentwicklung, Pädagogische Hochschule Luzern, Co-Präsidentin actionuni der Schweizer Mittelbau (bis DV 2018) und Andrea Zimmerli, Wissenschaftliche Mitarbeiterin am Institut Sekundarstufe I, Pädagogische Hochschule Bern, Vorstandsmitglied actionuni der Schweizer Mittelbau (bis DV 2018) – Präsentation am Akkreditierungsworkshop in Bern.

<sup>1</sup> Bundesgesetz über die Förderung der Hochschulen und die Koordination im schweizerischen Hochschulbereich HFKG: <https://www.admin.ch/opc/de/classified-compilation/20070429/index.html>

<sup>2</sup> Akkreditierungsrichtlinien HFKG: <https://www.admin.ch/opc/de/official-compilation/2015/1877.pdf>

# Accréditation – une chance pour la participation

La nouvelle loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE)<sup>1</sup> est en vigueur depuis 2015. Elle stipule qu'une institution peut être désignée sous le nom d'« Université », de « Haute école spécialisée » ou de « Haute école pédagogique » et décerner des diplômes de bachelor et de master correspondants si elle a obtenu une accréditation institutionnelle d'ici 2022.

Le processus d'accréditation comprend les étapes suivantes : la haute école commence par déposer une demande. Si les conditions nécessaires sont remplies, le processus est lancé. La haute école rédige alors un rapport d'auto-évaluation, dans lequel elle présente et juge de manière critique son système d'assurance qualité. Une agence accréditée pour la Suisse désigne des expert-e-s qui discutent ce rapport avec des représentant-e-s de la haute école. Leur rapport final décrit le degré d'accomplissement des standards et contient une recommandation d'accréditation. Sur la base de ce rapport et de l'auto-évaluation fournie par la haute école, le Conseil suisse d'accréditation prend sa décision, conformément à ce qui est prescrit par la loi fédérale LEHE.

Les étapes et les règles de ce processus ainsi que les standards de qualité sont fixés dans les « Directives d'accréditation »<sup>2</sup>.

Jusqu'ici, seules quelques hautes écoles ont entamé ce processus d'accréditation et saisi la chance qui s'offre à elles d'analyser leur système d'assurance qualité en collaboration avec des expert-e-s externes qualifié-e-s et le soutien d'une agence d'accréditation. Or une telle démarche représente une chance de réfléchir de manière critique et de développer le système d'assurance qualité en place.

La plupart des accréditations ont mené à une amélioration de la participation des étudiant-e-s et du personnel, prescrite dans les Directives d'accréditation. Celles-ci stipulent en effet un droit de participation approprié pour les personnes relevant de l'institution, et prescrivent qu'elles doivent disposer de conditions cadres leur permettant de l'exercer de manière indépendante. Pour bien fonctionner, un système d'assurance qualité doit impliquer les étudiant-e-s et le personnel à tous les échelons de la haute école. La participation permet une compréhension commune de la qualité dans le cadre d'une haute école et engendre une responsabilité partagée



Hervé Bourrier, Président fh-ch und membre fondateur de swissfaculty – digression sur la bonne participation lors de l'atelier d'accréditation à Berne.

lorsqu'il s'agit d'en préserver le haut niveau. fh-ch en est convaincue, et s'engage pour la défense de ce principe.

Pour cette raison, fh-ch a déjà organisé deux ateliers en collaboration avec « actionuni le corps intermédiaire » : le 8 novembre 2017 dans les locaux de la haute école des arts de la haute école spécialisée bernoise, et le 28 mai 2018 dans ceux de la haute école pédagogique grisonne. Ces deux événements ont été animés par Bruno Weber-Gobet, responsable politique de la formation, Travail.Suisse.

L'objectif de ces ateliers consistait à comprendre le processus d'accréditation et à le discuter de manière approfondie. Les échanges de points de vue devaient permettre de définir des mesures permettant aux participant-e-s de s'impliquer par la suite en tant qu'expert-e-s dans les décisions visant à assurer un haut niveau de qualité.

Dans un premier temps de l'atelier à Berne, Geneviève Le Fort, ancienne directrice adjointe aaq, actuellement vice-rectrice Qualité de la HES-SO der HESSO, a présenté un exposé sur les tâches de l'aaq et d'autres agences dans le cadre de l'accréditation des hautes écoles, qui a entraîné une vive discussion. En deuxième partie, fh-ch (Norbert Hofmann, FHNW) ainsi que actionuni (Andrea Tamas, ZHAW, Carla Duss, HEP Lucerne, et Andrea Zimmerli, HEP Berne) ont présenté l'implication concrète des professeurs et des membres du corps intermédiaire dans l'accréditation de leur haute école, et ont dirigé

une première série d'ateliers. Enfin, les participant-e-s, à nouveau réuni-e-s en groupes, ont une nouvelle fois réfléchi à la question de savoir comment ils-elles pouvaient participer concrètement au processus d'accréditation de leur haute école. Les résultats de leurs discussions ont ensuite été brièvement présentés.

## Références

www.aaq.ch – Site Internet de l'agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité aaq, où se trouvent tous les documents et les rapports sur les procédures d'accréditation des Hautes écoles. Plusieurs HEs ont reçues une accréditation sous réserve en ce qui concerne la participation.

« Les procédures d'accréditation conformes aux normes internationales », Interview avec Christoph Grolimund et Geneviève Le Fort, aaq, dans le Bulletin fh-ch de février 2016 : <http://www.fh-ch.ch/page.php?lang=0&nav=4&bulletin=2016>

« L'internationalité est un must ! », Editorial de Dr Christoph Grolimund, in : aaq informs, Décembre 2017, p. 1.

«Partizipation als Herausforderung und Chance», Interview mit Anja Schuler und Anna Diehl, Studierenden-Vertreterinnen, Schweizerischer Akkreditierungsrat, in: aaq informs, Décembre 2017, p. 2–3.

«Akkreditierung und Qualitätssicherung», Bulletin der Vereinigung der Schweizerischen Hochschuldozierenden VSH-AEU, 37. Jahrgang Nr. 3/4, November 2011. ■

<sup>1</sup> Loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles, LEHE: <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20070429/index.html>

<sup>2</sup> Directives d'accréditation: <https://www.admin.ch/opc/fr/official-compilation/2015/1877.pdf>

# La participation dans les hautes écoles spécialisées : quelques considérations

La participation du personnel et des étudiant-e-s n'est pas seulement une exigence de l'accréditation institutionnelle selon la LEHE<sup>1</sup> ; c'est un élément essentiel de toute haute école de type tertiaire A. Sur le plan européen, les ministres des pays signataires de la Déclaration de Bologne insistent, un communiqué après l'autre, sur l'importance d'impliquer comme partenaires à part entière les étudiant-e-s et le personnel dans la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, plus concrètement dans la gouvernance des institutions, l'expérience d'apprentissage et l'assurance qualité.<sup>2</sup>

La participation permet un gain de connaissance et d'expérience pour les parties impliquées – y compris l'institution, renforce le lien du personnel et des étudiant-e-s avec l'institution, et renforce la pertinence des actions ou mesures prises à différents niveaux, et donc l'adhésion à ces mesures. Pour les étudiant-e-s, elle a également un impact positif sur la performance et le taux d'abandon.<sup>3</sup> Ces quelques exemples montrent que la participation est au bénéfice de tous et contribue au développement des hautes écoles.

Il n'y aurait donc que des avantages à cette participation mais pourquoi peine-t-on parfois à la développer au-delà de la simple mise

en place des organes participatifs ; quels sont les défis, où sont les limites ? D'un point de vue institutionnel, il y a d'abord la jeunesse de nos hautes écoles spécialisées qui n'ont pas eu, comme certaines de nos universités, des décennies, voire des siècles pour développer une culture de la participation. Il y a aussi, du moins pour les étudiant-e-s, le temps moindre passé dans l'institution.<sup>4</sup>

A la HES-SO, nous avons comme ailleurs des instances participatives composées de membres élus parmi les différents corps. Le cadre est donc donné ; les bases sont posées pour permettre la participation. Mais la mobilisation de la communauté autour de thèmes institutionnels reste un défi constant. Et une fois élus, les membres ont parfois de la difficulté à se saisir des objets institutionnels souvent bien éloignés de leur réalité quotidienne, réalité d'ailleurs bien différente entre professeur-e-s et étudiant-e-s qui siègent pourtant dans les mêmes instances. Il n'est pas toujours facile de faire le lien avec le quotidien des un-e-s et des autres, de donner du sens à cette participation. Il est vrai aussi que dans une structure décentralisée comme celle la HES-SO, il est plus difficile d'intéresser le personnel et les étudiant-e-s des différentes écoles aux sujets qui touchent l'ensemble de la HES-SO.



Prof. Dr **Geneviève Le Fort**,  
Vice-rectrice Qualité de la  
HES-SO  
Vize-Rektorin Qualität –  
HES-SO

La question de la participation doit bien sûr être discutée avec les parties prenantes. Quels sont les objectifs de cette participation ? Quels principes doivent sous-tendre la participation ? Qu'attendons-nous les un-e-s et les autres, y compris l'institution, de l'implication des différents corps ? Sur quels sujets ? Avec quel type de résultat ? A quel niveau l'engagement doit-il avoir lieu ? Quels sont les degrés attendus, voulus de la participation ? Sous quelle forme ? Comment doit-elle être valorisée ? Quel doit être le rôle des associations et fédérations d'étudiant-e-s et de personnel ? Comment susciter l'intérêt pour les sujets institutionnels ? Comment communiquer autour de la participation ? Et, ... comment font les autres ?

Les pistes de réflexion ne manquent pas ; les bonnes pratiques non plus, à la HES-SO comme ailleurs. A nous toutes et tous, ensemble, de se saisir de cette thématique pour la faire évoluer au bénéfice des personnes qui veulent bien s'impliquer et de l'institution. ■



Workshop d'accréditation de fh-ch et actionuni le 8 novembre 2017 à Berne

<sup>1</sup> Voir l'art. 9, al. 2 et les standards 1.3 et 2.3 des Directives du Conseil des hautes écoles pour l'accréditation dans le domaine des hautes écoles (Directives d'accréditation LEHE) du 28 mai 2015. RS 414.205.3.

<sup>2</sup> Voir par exemple les Communiqués de Budapest-Vienne 2010 : «We commit ourselves to working towards a more effective inclusion of higher education staff and students in the implementation and further development of the EHEA. We fully support staff and student participation in decision-making structures at European, national and institutional levels. (...)» et de Yerevan 2015: «We will support and protect students and staff in exercising their right to academic freedom and ensure their representation as full partners in the governance of autonomous higher education institutions. (...) Moreover, we will actively involve students, as full members of the academic community, as well as other stakeholders, in curriculum design and in quality assurance.»

<sup>3</sup> Voir notamment Bunce et al., *The student-as-consumer approach in higher education and its effects on academic performance*, *Studies in Higher Education* (2016); Thomas, L. *What Works? Student Retention and Success*. London: Paul Hamlyn Foundation, 2012.

<sup>4</sup> Voir également *Standards de la participation estudiantine dans les hautes écoles spécialisées*, UNES, 2014.

# Mitwirkung an den Fachhochschulen – einige Überlegungen

Die Mitwirkung der Hochschulangehörigen und Studierenden ist nicht nur eine Forderung der institutionellen Akkreditierung gemäss HFKG<sup>1</sup>, sondern ist ein wichtiges Element jeder Hochschule des Typs Tertiär A. Auf europäischer Ebene betonen die Minister der Staaten, die Bologna unterschrieben haben, immer wieder die Wichtigkeit, die Studierenden, die Hochschulangehörigen und das Personal als Partner mit vollen Rechten in die Schaffung des europäischen Hochschulraums einzubeziehen; konkreter: in die Governance der Institutionen, in die Lehr- und Lernerfahrung und die Qualitätssicherung.<sup>2</sup>

Die Mitwirkung erlaubt einen Wissens- und Erfahrungsgewinn für die Teilnehmenden – inklusive die Institution, verstärkt das Verhältnis des Personals und der Studierenden zur Institution, erhöht die Relevanz der Handlungen oder der auf verschiedenen Ebenen beschlossenen Massnahmen und verstärkt damit die Akzeptanz dieser Massnahmen. Bei den Studierenden hat Mitwirkung ebenfalls eine positive Wirkung auf ihre Leistung und die Durchfallquote.<sup>3</sup> Diese ausgewählten Beispiele zeigen, dass die Mitwirkung sich für alle positiv auswirkt und zur Entwicklung der Hochschulen beiträgt.

Es scheint, dass es nur Vorteile bei dieser Mitwirkung gibt, aber weshalb scheut man sich manchmal davor, sie über die einfache Einführung der Mitwirkungsorgane hinaus zu entwickeln: Was sind die Herausforderungen, wo sind die Grenzen? Aus institutioneller Perspektive stellen wir fest, dass unsere Fachhochschulen noch jung sind und noch nicht wie gewisse Universitäten genügend Zeit hatten, d.h. Jahrzehnte, bzw. Jahrhunderte, um eine Mitwirkungskultur zu entwickeln. Und vor allem die Studierenden verbringen nur kurze Zeit in der Institution.<sup>4</sup>

An der HES-SO haben wir wie andernorts partizipative Organe, die sich aus Mitgliedern zusammensetzen, die nach Personalkategorien gewählt wurden. Der Rahmen ist also gegeben, die Grundlagen, die eine Mitwirkung erlauben, sind geschaffen. Aber die Mobilisierung der Gemeinschaft rund um die institutionellen Themen bleibt eine ständige

Herausforderung. Und einmal gewählt, tun sich die Mitglieder manchmal schwer mit den institutionellen Themen, die oft sehr weit von ihrem Alltag entfernt sind, ein Alltag, den auch die Dozierenden und Studierenden, die in denselben Gremien sitzen, unterschiedlich wahrnehmen. Es ist nicht immer einfach, den Bezug zum Alltag der einen und der anderen herzustellen und dieser Mitwirkung Sinn zu geben. Es stimmt auch, dass es in einer so dezentralen Struktur wie die der HES-SO schwieriger ist, das Personal und die Studierenden für Themen zu interessieren, welche die gesamte HES-SO betreffen.

Die Frage der Mitwirkung muss selbstverständlich mit allen Beteiligten diskutiert werden. Welches sind die Ziele dieser Mitwirkung? Welche Prinzipien müssen die Mitwirkung tragen? Was erwarten wir, inklusive Institution, vom Einbezug der verschiedenen Personalkategorien? In welcher Form? Wie soll sie entschädigt werden? Welches soll die Rolle der Studierenden- und Personalverbände sein? Wie kann das Interesse für institutionelle Themen geweckt werden? Wie kann rund um das Thema Mitwirkung kommuniziert werden usw. ...? Und wie machen es die anderen?

Es gibt genügend Überlegungen, genügend gute Beispiele, an der HES-SO wie an anderen Orten. Wir alle, zusammen, müssen uns dieser Thematik annehmen und sie weiterentwickeln zum Wohle der Mitarbeitenden und Studierenden, die sich einbringen wollen, und zum Wohle der Institution. ■

<sup>1</sup> Vgl. Art. 9, al. 2 und die Standards 1.3 et 2.3 der Richtlinien des Hochschulrates für die Akkreditierung im Hochschulbereich (Akkreditierungsrichtlinien HFKG) vom 28. Mai 2015. RS 414.205.3.

<sup>2</sup> Vgl. z.B. die Erklärung Budapest-Wien 2010: «We commit ourselves to working towards a more effective inclusion of higher education staff and students in the implementation and further development of the EHEA. We fully support staff and student participation in decision-making structures at European, national and institutional levels. (...)» und die Erklärung Yerevan 2015: «We will support and protect students and staff in exercising their right to academic freedom and ensure their representation as full partners in the governance of autonomous higher education institutions. (...) Moreover, we will actively involve students, as well as other stakeholders, in curriculum design and in quality assurance.»

<sup>3</sup> Vgl. vor allem Bunce et al., *The student-as-consumer approach in higher education and its effects on academic performance*, *Studies in Higher Education* (2016); Thomas, L. *What Works? Student Retention and Success*. London: Paul Hamlyn Foundation, 2012.

<sup>4</sup> Vgl. ebenso *Studentische Mitwirkungsstandards an Schweizer Fachhochschulen*, 2014.

# Workshop fh-ch und actionuni bringt grundlegende Orientierung

Viele Dozierende werden sich erstmals in ihrer Hochschulkarriere mit einer Akkreditierung auseinandersetzen müssen bzw. sich dabei aktiv beteiligen. In einer solchen Position ist es wichtig, sich zunächst sowohl das Ziel der Akkreditierung wie auch ihren Ablauf zu vergegenwärtigen – als Grundlage für eine eigene konstruktive Mitarbeit. Der Workshop hat mir hierzu eine grundlegende Orientierung ermöglicht.

Das Ziel der anstehenden Akkreditierung der Schweizer Hochschulen nach HFKG ist die *«Evaluation des Qualitätssicherungssystems, welches es erlaubt, die Qualität der Prozesse zu dokumentieren, zu evaluieren oder zu verbessern.»* Die Evaluation bezieht sich also auf die Art und Weise, wie eine Hochschule die Qualität ihrer Tätigkeiten sicherstellt und nicht (unmittelbar) auf die Qualität all ihrer Tätigkeiten selbst.

Ein Blick auf den weitgehend formalisierten Ablauf eines Akkreditierungsverfahrens zeigt drei Phasen: Die Vorbereitung durch die Hochschule, den eigentlichen Akkreditierungsprozess, der mit dem Einreichen deren Akkreditierungsgesuchs beginnt und nach vorliegendem Abschlussbericht eine Umset-



Akkreditierungsworkshop in Bern

zungsphase. Alle drei Phasen bieten Möglichkeiten, sich als Dozierende auf unterschiedliche Art ins Verfahren einzubringen und sich zu engagieren.

Da der eigentliche Akkreditierungsprozess zeitlich limitiert ist, sollte die erste Phase, die Vorbereitungsphase, durch die Hochschule gut genutzt werden, um sich für die dann anstehende Selbstbeurteilung und die externe Beurteilung zu rüsten. Es ist sicher ein Erfolgsfaktor, allfällige akkreditierungsrelevante Probleme möglichst in dieser Phase bereits zu identifizieren, z.B. in einem dialogorientierten Prozess. Dozierende können bzw. sollten sich also bereits vor der Antragstellung in anstehende Klärungs- und Lösungsprozesse einklinken.

Der eigentliche Akkreditierungsprozess erfordert aufgrund seiner zeitlichen Limitierung eine überlegte und abgestimmte Zeitplanung. Zeit benötigen dabei nicht nur die Erarbeitung der geforderten Dokumente und der Kommunikationsprozess zwischen Hochschule und Agentur, sondern auch der Einbezug aller relevanten Gruppen in die Diskussion und die Entwicklung abgestimmter Stellungnahmen. Es liegt letztlich in Gänze in der Verantwortung jeder Hochschule, der Akkreditierungsagentur und der Experten ihre Besonderheiten (die sie z. B. so erhalten



**Joachim Schöffel,**  
Professor Dr., ist  
Studiengangleiter Stadt-,  
Verkehrs- und Raum-  
planung an der HRS,  
Hochschule für Technik  
Rapperswil.

möchte) und deren Wert verständlich zu machen, v.a. im Rahmen der geforderten Selbstbeurteilung. Im Zuge der anschliessenden externen Begutachtung durch ein Expertengremium bietet es sich an, dass Dozierende z.B. an den Expertengesprächen teilnehmen; wie sich die Gruppen von teilnehmenden Hochschulangehörigen zusammensetzen sollen, ist wenig vorgegeben.

Die Selbstbeurteilung und der Abschlussbericht der Agentur sollten durch die Hochschule publiziert werden. Die Beteiligung an einem abschliessenden Debriefing ist gleichzeitig der Einstieg in den anschliessenden Prozess der Umsetzung des Berichts bzw. allfälliger Auflagen, mit denen bisher jede akkreditierte Hochschule in unterschiedlichem Masse konfrontiert war. Für diese Umsetzungsphase geht das HFKG grundsätzlich wiederum vom Gebot der Mitwirkung der Hochschulangehörigen aus. ■



Dr. Andrea Tamas, Leiterin Internationale Beziehungen, ZHAW Gesundheit, Co-Präsidentin actionuni der Schweizer Mittelbau (bis DV 2018) – Präsentation am Akkreditierungsworkshop in Bern.



# Die Delegierten brauchen das Vertrauen und die Rückendeckung der Dozentschaft

Das Hochschulförderungs- und – koordinationsgesetz HFKG hat ein Interesse daran, dass den «Hochschulangehörigen angemessene Mitwirkungsrechte» zugestanden werden. Im Rahmen einer Hochschulakkreditierung wird daher auch überprüft, ob die Mitwirkung der repräsentativen Gruppen sichergestellt ist und die Rahmenbedingungen so ausgestaltet sind, dass «ein unabhängiges Funktionieren» möglich ist.

Mit diesen Regelungen hat der Gesetzgeber das Seine getan. Jetzt ist es an den Hochschulangehörigen, also auch an den Dozierenden, ihre Mitwirkungsrechte einzufordern und wahrzunehmen und ihre berechtigten Interessen in die Hochschulentwicklung einzubringen.

Ein wichtiger Ort, diese Mitwirkungsrechte wahrzunehmen, ist der Akkreditierungsprozess selber, den alle Hochschulen bis zum Jahre 2022 durchgeführt haben müssen. Wie läuft ein solcher Prozess ab? Wo haben die Dozierenden die Möglichkeit sich einzubringen? Wie sollen sich die Dozierenden in Bezug auf diesen Akkreditierungsprozess organisieren? Wie kommt man zu den notwendigen Ressourcen (Zeit, Geld), um wirklich mitwirken zu können? Solche und ähnliche Fragen wurden am Workshop des fh-ch miteinander diskutiert und Lösungsmöglichkeiten skizziert, die von den Teilnehmenden auch in ihre Sektionen mitgenommen wurden.

Für mich als Bildungspolitiker sind vor allem folgende Sachverhalte noch deutlicher geworden:

**Hochschulautonomie:** In hochschulpolitischen Diskussionen wird gern von der Führungsebene der Hochschulen auf die Hochschulautonomie gepocht: «Darüber hat allein die Hochschule zu entscheiden!», so oft das Argument, das ich zu hören bekomme. Allerdings ist es mir bisher selten begegnet, dass auch gesagt wird: «In die Entscheidungen einer Hochschule müssen unbedingt auch die Hochschulangehörigen involviert werden, und zwar frühzeitig und auch in Bezug auf strategisch wichtige Fragen.» Denn Hochschulautonomie ist nicht Autonomie der Führungsebene, sondern Autonomie der

Hochschule, zu der alle Hochschulangehörigen gehören.

**Rechte und Pflichten:** Die Gesetzgebung der Hochschulen sieht Mitwirkungsrechte der repräsentativen Gruppen vor. Dozierende haben also das Recht mitzuwirken. Nur wenige sind sich allerdings bewusst, dass mit diesem Recht auch eine Pflicht verbunden ist. Denn das Recht kann nur eingelöst werden, wenn sich die Dozierenden auch für ihre Mitwirkungsrechte engagieren, z.B. indem sie einem Dozierendenverband beitreten, an Informationsveranstaltungen teilnehmen, mitbestimmen, wer ihre Interessen vertreten soll oder sich gar selber aktiv als Delegierte oder Delegierter der Dozierenden zur Verfügung stellt.

**Problem der Zeit:** Die Pflicht zur Mitwirkung wahrzunehmen ist jedoch gar nicht so einfach. Die Aufgabenerfüllung als Dozierende und Forschende ist herausfordernd und zeitintensiv. Da bleibt kaum mehr Energie, auch noch in die Mitwirkung zu investieren. Und trotzdem: Wie soll eine Hochschule die



**Bruno Weber-Gobet,**  
Leiter Bildungspolitik  
Travail.Suisse

**Bruno Weber-Gobet,**  
responsable de la politique  
de formation, Travail.Suisse

richtigen Entscheidungen treffen, wenn die Dozierenden nicht ihre Erfahrungen, ihre Beobachtungen, ihre Bedürfnisse und ihre Meinungen in die Entscheidungsprozesse einbringen?

**Delegation:** Mitwirkung braucht Delegierte. Nicht alle können in die Entscheidungsprozesse voll involviert werden. Aber die Delegierten brauchen Unterstützung, nicht nur, dass sie auf zeitliche und finanzielle Ressourcen angewiesen sind. Sie brauchen auch das Vertrauen und die Rückendeckung ihrer Kolleginnen und Kollegen. ■



Akkreditierungsworkshop in Bern

# Les délégué-e-s ont besoin de la confiance et du soutien des professeur-e-s

La Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles LEHE stipule un droit de participation approprié des personnes relevant de l'institution. Dans le cadre de l'accréditation d'une haute école, les expert-e-s vérifient donc que la participation des groupes représentatifs soit assurée et que les conditions cadres permettent un « fonctionnement indépendant ».

En édictant ces règles, le législateur a fait ce qu'il avait à faire. Désormais, il revient aux membres des hautes écoles, et donc également aux professeur-e-s, de revendiquer leur droit de participation, de l'exercer et de défendre leurs intérêts dans le processus de développement des hautes écoles.

Le processus d'accréditation que toutes les hautes écoles doivent avoir achevé d'ici 2022 représente une chance d'exercer ce droit de participation. Comment se déroule ce processus ? Où les professeur-e-s ont-ils-elles l'occasion d'intervenir ? Comment doivent-ils-elles s'organiser dans le cadre des démarches menant à l'accréditation ? Comment obtenir les ressources nécessaires (temps, argent) pour pouvoir y participer activement ? Telles sont, entre autres, les questions qui ont

été débattues lors de l'atelier organisé en collaboration avec fh-ch. Des solutions ont été esquissées, et les participant-e-s les discutent maintenant dans leur section respective.

En tant que politicien en charge de la formation, je comprends depuis plus clairement les aspects suivants :

*Autonomie des hautes écoles* : lors des discussions consacrées aux hautes écoles, les directeur-trice-s de ces institutions insistent volontiers sur leur autonomie. Si l'argument « Seule la haute école peut en décider ! » est courant, j'ai jusqu'ici rarement entendu dire que « les membres de la haute école doivent impérativement être impliqués dans les processus décisionnels, suffisamment tôt – et également lorsqu'il s'agit d'importantes questions stratégiques. » Car l'autonomie d'une haute école n'est pas l'autonomie de sa direction mais celle d'une institution et donc celle de tous ses membres.

*Droits et obligations* : la loi sur les hautes écoles prescrit un droit de participation des groupes représentatifs – et donc des professeur-e-s. Mais seul-e-s certain-e-s d'entre eux-elles sont conscient-e-s du fait que ce droit entraîne également des obligations. Ce

droit ne peut être exercé que si les professeur-e-s s'engagent, par exemple en adhérant à une association d'enseignant-e-s, en participant à des manifestations d'information, en désignant celles et ceux qui défendront leurs intérêts, ou même en devenant délégué-e des professeur-e-s.

*Manque de temps* : il n'est cependant pas simple d'exercer pleinement son droit de participation. Les professeur-e-s et les chercheur-euse-s font face à des tâches exigeantes, qui leur demandent beaucoup de temps. L'énergie manque souvent pour s'engager, en plus, dans un processus participatif. Quand bien même: comment une haute école peut-elle prendre les bonnes décisions si les enseignant-e-s n'y contribuent pas avec leurs expériences, leurs observations, leurs demandes et leurs opinions ?

*Délégation* : la participation implique une délégation. Il est impossible d'impliquer tout le monde dans les processus décisionnels. Mais les délégué-e-s ont besoin de soutien, non seulement en termes de temps et de moyens financiers : ils-elles ont aussi besoin de la confiance et de l'appui de leurs collègues. ■

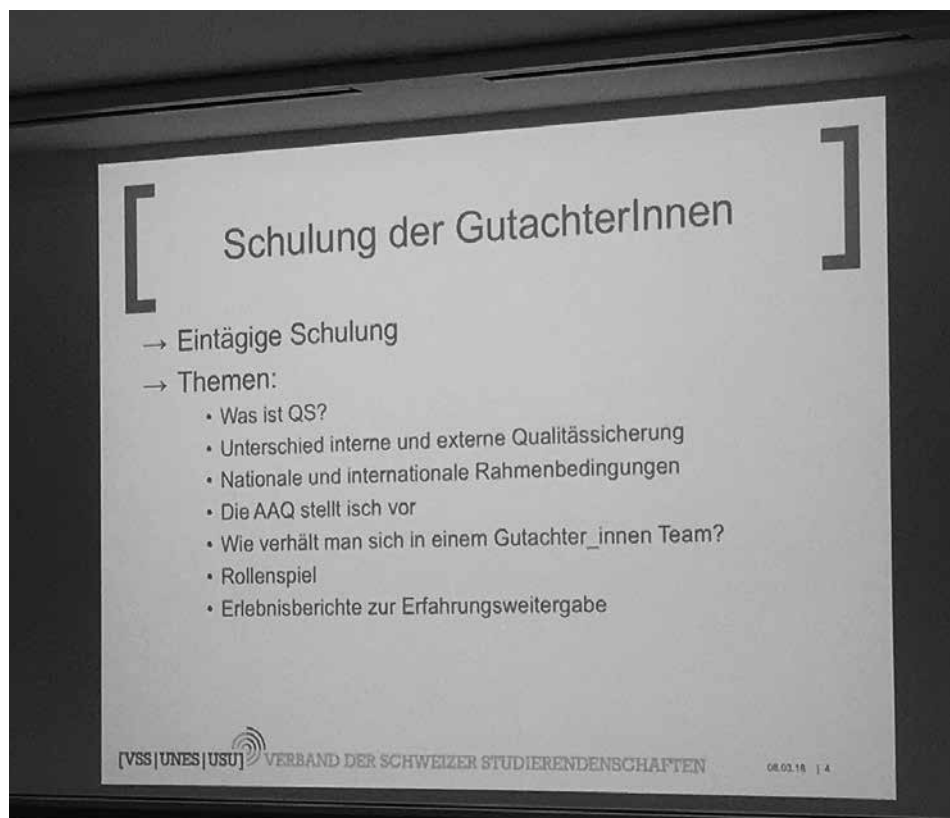
## Schulung für die Aufnahme in den Akkreditierungspool

Jana Kobler, Verantwortliche Akkreditierungspool und Wissenschaftliche Mitarbeiterin Qualitätssicherung und Akkreditierung

Die Schulungen für die Aufnahme in den Akkreditierungspool bieten Studierenden einen Einblick in die Qualitätssicherung an Hochschulen. Die wichtigsten Grundlagen für eine erfolgreiche Arbeit im Rahmen einer Akkreditierung werden vermittelt, die verschiedenen Akkreditierungsverfahren thematisiert und die Unterschiede zwischen der internen und der externen Qualitätssicherung erklärt. Diese eintägigen Seminare sind eine Grundbedingung, um als studentische Gutachterin oder als studentischer Gutachter tätig zu werden.

Inputvorträge erläutern die Akkreditierungsverfahren, die Qualitätssicherung und geben eine allgemeine Einführung in die schweizerische Hochschullandschaft. Diese Referate des verantwortlichen Vorstandsmitglieds des VSS und der Verantwortlichen des Akkreditierungspools werden fachlich ergänzt durch einen Mitarbeitenden der Schweizerischen Agentur für Akkreditierung und Qualitätssicherung aaq (agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité aaq), der in einer weiteren Präsentation auf Details eingeht. Gefestigt und etwas vertieft wird das erworbene Wissen mit gemeinsamen Übungen.

Der Abschluss des Tages bildet ein Rollenspiel, das die Teilnehmenden in die Rolle von Gutachterinnen und Gutachtern, bzw. Begutachteten schlüpfen lässt. Während des Rollenspiels sollen die Studierenden einerseits ihre eigene Rolle erproben und andererseits soll die Sensibilität gegenüber den Begutachteten gestärkt werden. Die gespielte Gesprächssituation wird anschliessend bezüglich Gesprächsführungskompetenzen sowie Fragestellungen besprochen, Verbesserungsvorschläge werden eingebracht. Studierende, die bereits als studentische Gutachter bei einem Akkreditierungsverfahren mitgewirkt



haben, nehmen jeweils an der Schulung teil, damit die «Neuen» von ihrer Erfahrung profitieren können. Die erfahreneren Studierenden teilen ihre Erfahrungen mit den Teilnehmenden, geben nützliche Tipps und stehen für Fragen zur Verfügung.

Vor dem gemeinsamen Apéro erhalten die Teilnehmenden ein Zertifikat und werden offiziell als Mitglieder in den Akkreditierungspool aufgenommen. Mitglieder im Akkreditierungspool werden als ausgebildete Gutachter der AAQ vermittelt. Sie nehmen innerhalb der Akkreditierungsverfahren die Rolle als studentische Expertinnen und Experten ein.

Diese Schulung findet zwei Mal pro Jahr statt, üblicherweise im März und Oktober, und steht allen interessierten Studierenden offen. Die Schulung ist zweisprachig auf Deutsch und Französisch. Die Teilnahme ist kostenlos. Alle entsprechend benötigten Unterlagen sind vor Ort verfügbar.

Gerne beantworten wir Fragen bezüglich der Qualitätssicherung und der Akkreditierungsverfahren per Mail [akkreditierungspool@vss-unes.ch](mailto:akkreditierungspool@vss-unes.ch) oder telefonisch unter: 031 382 11 71. ■

## Formation pour l'admission au pool d'accréditation

Jana Kobler, responsable du pool d'accréditation et collaboratrice scientifique d'assurance qualité et accréditation

Les cours de formation pour l'admission au pool d'accréditation permettent aux étudiant-e-s de se familiariser avec l'assurance qualité des hautes écoles: découverte des principes de base garantissant un travail de qualité dans le cadre d'une accréditation, des différentes procédures d'accréditation ainsi que des différences entre l'assurance qualité interne et externe. La fréquentation de ces séminaires d'une journée est obligatoire pour celles et ceux qui souhaitent devenir expert-e estudiantin-e.

Au début des séminaires, les intervenant-e-s expliquent les procédures d'accréditation et le système d'assurance qualité, et présentent une vue d'ensemble du paysage des hautes écoles suisses. Les exposés du membre du comité central de l'UNES ainsi que de la responsable du pool d'accréditation sont complétés, de manière plus détaillée, par celui d'un collaborateur de l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité aaq. Des exercices en groupe permettent ensuite de consolider et d'approfondir les connaissances acquises.

La fin de la journée est consacrée à un jeu de rôle, dans lequel les participant-e-s sont invité-e-s à s'identifier à un-e expert-e ou à un-e candidat-e. Ils-elles ont ainsi d'une part la possibilité de se familiariser avec leur rôle, d'autre part de renforcer leur sensibilité par rapport aux candidat-e-s. Les dialogues sont ensuite discutés, afin de juger des compétences communicatives de chacun-e et des problèmes survenus, et de proposer des solutions. Des étudiant-e-s ayant déjà officié en tant qu'expert-e-s lors d'une procédure d'accréditation participent à ces journées de formation pour que les «nouveaux» puissent bénéficier de leurs expériences. Ils-elles partagent celles-ci avec les étudiant-e-s, leur donnent des conseils utiles et répondent à leurs questions.

Avant l'apéritif de clôture, les participant-e-s reçoivent un certificat et sont officiellement admis-es au sein du pool d'accréditation. Leur nom est transmis à l'aaq. Dans le cadre d'une procédure d'accréditation, ils-elles peuvent désormais officier en tant qu'expert-e estudiantin-e.



Jana Kobler et Melanie Gut le 8 mars 2018, lors de l'assemblée des hautes écoles de la ZHAW consacrée à l'accréditation.

Ouverte à tou-te-s les étudiant-e-s intéressé-e-s, cette formation a lieu deux fois par année, en général en mars et en octobre. Elle est proposée en français et en allemand. La participation est gratuite. Les documents nécessaires sont mis à disposition sur place.

Nous répondons volontiers à toutes vos questions sur l'assurance qualité et les procédures d'accréditation. Vous pouvez nous contacter par courriel ([akkreditierungspool@vss-unes.ch](mailto:akkreditierungspool@vss-unes.ch)) ou par téléphone au 031 382 11 71. ■

# Rapport annuel du Président 2017/2018



**Hervé Bourrier**, président de la Fédération des Associations de Professeurs des Hautes Ecoles Spécialisées suisses fh-ch et membre fondateur de swissfaculty, est Ingénieur en mécanique. Il gère administrativement les projets Ra&D de la Haute Ecole d'Ingénierie de Fribourg et enseigne la

supply chain et le lean management à la Haute école de Gestion de Fribourg. Il est impliqué dans plusieurs associations de personnels de la Romandie et du canton de Fribourg ainsi que dans les conseils participatifs de la HES-SO.

## Mai 68 – Mai 2018

En mai 1968, j'ai 9 ans et en mai 2018, j'ai 50 ans de plus... mais qu'est-ce qui a changé ? J'ai commencé l'école secondaire en France à l'âge de 10 ans. Je me suis retrouvé dès les premiers mois de ma scolarité, en 1969, délégué de classe. Mai 1968 en avait décidé ainsi. La participation des élèves dans les conseils de classe avait été rendue obligatoire. Mais imaginez un peu le décalage entre des adultes à qui l'on venait d'imposer, dans un élan démocratique, la présence de représentants d'élèves dans leurs conseils et un enfant impressionné ne sachant ni que dire, ni que faire. Nous étions dans deux mondes opposés. D'un côté un monde en cours d'émancipation, de l'autre un monde rigide, enfermé dans ses principes.

Est-ce que les choses ont vraiment changé depuis mai 1968?

Il y a toujours cette peur du dialogue, de la confrontation, de la transparence, et de perte du pouvoir ou d'autorité des directions dans le cadre de la participation. Heureusement, ce n'est pas partout comme cela. Dans plusieurs écoles, tout comme entre fh.ch, la chambre des HES et swissuniversities, il y a de véritables plateformes d'échange et de dialogue dans la confiance, le respect et l'écoute. Les accréditations institutionnelles en cours relèvent pratiquement toutes des faiblesses en ce qui concerne la participation des personnels et des étudiants. Plusieurs de ces conseils ont été mis en place unilatéralement par les directions qui en ont elles-mêmes façonnés les règlements, définis les règles et interprétés la LEHE, les conventions et les lois cantonales sans même avoir consulté les associations de personnels et les syndicats en place. fh.ch a écrit des dizaines d'articles à ce sujet, en a pointé les lacunes et apporté une quantité d'éléments de réflexion sans grand succès hélas.

Est-ce que c'est en mettant en place des conseils sans pouvoir de décision et sans moyens que l'on compte vraiment y arriver et passer entre les mailles du filet de l'accréditation institutionnelle ?

Il faut que la chambre des HES et swissuniversities réagissent. Si la Suisse a été une des pionnières du système de Bologne, qui n'est pas étranger à la cohérence et la cohésion de nos 7 HES, on ne peut pas dire que l'autono-

misation des écoles ait contribué à faciliter la mise en place de la participation des étudiants et des personnels dans la gouvernance. Un autre point faible, c'est celui du développement durable et de la mobilité. Plusieurs écoles ont abordés ce thème à la hâte en le sous-traitant à des prestataires privés. A la décharge de nos directions, nous pouvons dire que les tâches qu'elles doivent assumer sont si diversifiées qu'il est difficile d'aborder tous les thèmes en y consacrant les tous moyens nécessaires d'autant plus que les finances ne suivent pas forcément. Les thèmes de la numérisation, de la robotisation et des nouvelles méthodes d'enseignement mobilisent les moyens de nos écoles... mais alors pourquoi ne pas utiliser plus efficacement la participation ?

Dans mon rapport de l'année passée j'ai comparé nos écoles aux arbres d'une forêt qui, années après années, ajoutent un cerne sur la section de leur tronc ; ce cerne pouvant varier d'une HES à l'autre en fonction des cli-

mat économiques, politiques et sociaux auxquels sont exposées nos écoles. Le législateur, jour après jour, réaffirme sa volonté de maintenir un haut niveau de formation dans notre pays et de hisser les HES au sommet de la formation tertiaire. Nous avons dû nous battre contre les réfractaires aux masters que certaines personnes, y compris dans les milieux HES, souhaitent limiter tout en étant opposées à l'introduction de doctorats 100% HES (en étroite collaboration avec les UNI, les EPF tant nationales qu'internationales) ou alors mettent en place des systèmes timides pour ménager les UNI et les EPF. Les UNI, les EPF, la société et l'économie ont tout intérêt à ce que nos HES accroissent la part des masters et délivrent des doctorats.

C'est la compétition et l'arrivée sur le marché de nouveaux acteurs qui stimulent l'innovation, la compétitivité et la performance. On ne gagne pas une course en empêchant les autres de courir, on gagne une course parce que justement les concurrents nous incitent à nous surpasser. Rien ne nous empêche par



AD fh-ch le 9 juin 2018: Rapport annuel du Président

contre de nous entraîner ensemble et de participer collectivement à des compétitions internationales.

Avenir Suisse et économie suisse dénoncent régulièrement l'académisation des HES. *Recteurs, Professeurs et Etudiants* des HES et HEP, ne vous laissez pas influencer et dicter votre conduite. Tant que vous regarderez, avec nous, vers les cimes, nos HES et HEP, profondément enracinées dans nos régions, nos tissus économiques et nos cultures, progresseront nous pousseront à nous surpasser.

Le départ prochain du Secrétaire d'Etat à la Formation, à la recherche et à l'innovation Mauro Dell'Ambrogio, en poste depuis 2008, ainsi que du ministre de l'économie va changer les cartes et nous amener de plein pied dans l'ère de la numérisation. Nos relations avec Mauro Dell'Ambrogio ont été sporadiques mais avec le soutien de Johann Schneider Amman il a défendu avec force et conviction la formation professionnelle et ces dernières semaines, dans des éditoriaux bien trempés, il n'a pas hésité à pointer du doigt le profil des écoles, les risques de l'académisation et la bureaucratie. L'exemple plus significatif aujourd'hui, ce sont les procédures administratives et financières mises en place par INNOSUISSE ou par Horizon 2020. Pour contrôler qui ? Pour contrôler quoi ? Ces exemples font bondir les professeur-e-s que nous sommes dont une grande partie est issue du monde économique. Les overhead entraînent les overhead, c'est bien connu. Parkinson, en 1955 déjà, dans la loi qui porte son nom, affirmait que tout travail au sein d'une administration augmente jusqu'à occuper entièrement le temps qui lui est affecté sans recherche d'efficacité et d'efficacité comme la loi d'expansion des gaz. Nous l'avons dit et répété à maintes reprises : Si les fonds de recherche ont trop d'argent, il faut le donner aux chercheurs et non à l'administration. 1 franc investi dans la recherche, c'est entre a.- et 10.- de valeur ajoutée et de retombées économiques. 1 franc investi dans l'administration, c'est dans le meilleur des cas, 0.- de valeur ajoutée mais bien souvent des entraves à la bonne marche des projets. L'année 2017-2018 a été riche mais le manque de temps ne m'a pas toujours permis de répondre aux sollicitations et de participer à toutes les séances. Heureusement je peux compter sur la précieuse aide de Denise Martin, notre secrétaire générale et de Norbert Hofmann votre vice-président ainsi que sur les membres du comité.

#### 4 juillet 2017 – Dépôt de l'initiative pour un congé paternité

L'initiative pour un congé paternité, munie de 107000 signatures, a été déposée le mardi 4 juillet 2017 auprès de la Chancellerie fédérale. Elle réclame un congé paternité de quatre semaines sur le même modèle que le



DV fh-ch vom 9. Juni 2018 am Campus FHNW in Brugg-Windisch: Begrüßungskaffee in der Cafeteria

congé maternité, qui dure lui 14 semaines. Travail Suisse a fait un travail remarquable.

#### 7 août 2017 – Rencontre avec le vice-président et la secrétaire générale

Le 7 août 2017, nous avons, avec le vice-président et la secrétaire générale, organisé une rencontre pour préparer plusieurs points notamment le départ en 2019 de notre secrétaire générale, la visibilité de notre association au niveau des 7 HES, son financement et son fonctionnement.

#### 8 août 2017 – Rencontre avec le président de la chambre des HES, Crispino Bergamaschi

Le lendemain, rencontre formelle avec le président de la chambre des HES, Crispino Bergamaschi, pour évoquer notamment la mise en place de « Good Practice » et d'un certain nombre de procédures et directives harmonisées en ce qui concerne notamment :

- Participation des personnels et des étudiants,
- Sondage de satisfaction,
- Semestre de recherche (congé scientifique)
- Mobilité et congé scientifique pour l'ensemble des personnels y compris administratif.

#### 8 novembre 2017 – Chance Akkreditierung. Mitwirkung an Fachhochschulen festigen und ausbauen!

L'accréditation – une chance d'établir et de développer la participation au sein des hautes écoles spécialisées ! L'atelier était destiné aux membres des hautes écoles. Il était organisé

par fh-ch en collaboration avec actionuni et animé par Bruno Weber-Gobet, responsable de la politique de formation Travail.Suisse. Une vingtaine de personnes ont participé activement à cet atelier. M<sup>me</sup> Geneviève Le Fort, ancienne directrice adjointe aaq, aujourd'hui vice-rectrice Qualité de la HES-SO, nous a fait l'honneur de participer à cet atelier par une présentation très remarquée sur les tâches de l'aaq et d'autres agences dans le cadre de l'accréditation des hautes écoles selon LEHE

Nous avons abordé également les thèmes suivants :

- Comment, concrètement, les professeurs et le corps intermédiaire peuvent être intégrés dans la procédure d'accréditation de leur haute école.
- Comment puis-je participer à la procédure d'accréditation de ma haute école ?
- Dans l'optique de l'accréditation, que puis-je faire concrètement dans ma haute école spécialisée ?

#### 20 novembre 2017 – Conférence nationale « Suisse numérique » à Bienne

Comment la Suisse peut-elle exploiter les chances de la numérisation de manière ciblée et au bénéfice de tous les habitants de notre pays ? Conférence passionnante avec l'intervention de Doris Leuthard, Johann Schneider-Amman et du très médiatique Taavi Kotka, ancien Chief Information Officer de l'Estonie. L'ensemble de cette conférence et du résumé des ateliers est disponible sur le web.

## 12 et 13 janvier 2018 – Bürgenstock-Konferenz

Depuis 2005, La Conférence du Bürgenstock est organisée par les Hautes Écoles Spécialisées et les Hautes Écoles Pédagogiques Suisses. Depuis quelques années fh-ch est invitée permettant ainsi de rencontrer les acteurs de la formation tertiaire HES et HEP. Le thème cette année était la transformation numérique de la société et de ses impacts sur la formation tertiaire.

Les interventions de qualité ont essayé de donner des réponses mais posé aussi beaucoup de questions. Le programme Open Space a permis à chacun de participer à des débats sur des sujets spécifiques comme :

- La classe inversée pour faire face aux besoins des étudiant-e-s
- Learn and Teach in the Digital Age
- Kurs- und Qualitätsentwicklung im Blended Learning der FFHS

Je relèverai la présentation remarquable d'Anja Schuler du Conseil Suisse d'Accréditation en ce qui concerne la transformation numérique et sa conclusion :

*«Accountability and improvement are key concepts to quality assurance; accountability refers to transparent and public information about quality in respect to the autonomy of the institution. The focus of compliance lies upon continuous development and improvement.»*

Facteurs clés de réussite : Gouvernance et Participation... comme par hasard.

L'ensemble des interventions de cette conférence se trouve à l'adresse suivante :

<http://www.buergenstock-konferenz.ch/index.php/fr/conference/2018fr/documents2018fr>

## 21 mars 2018 – Verbundpartnertagung 2018

Les 21 mars 2018 nous avons participé à la deuxième journée des partenaires de la formation professionnelle 2018 sous le titre «Berufsbildung 2030 – von strategischen Leitlinien zu Projekten». C'est la suite logique des travaux de 2017 et la mise en place de projets concrets dans la vision 2030 de la formation professionnelle notamment dans le cadre de la flexibilisation, et de la modularisation dans le cadre d'un Ecosystème digital tout en tenant compte de la numérisation de la société, de l'apprentissage tout au long de la vie et des exigences croissantes pour la main-d'œuvre et les personnes en formation, de la migration et de l'évolution démographique d'une société vieillissante.

## 27 avril 2018 – Delegiertenversammlung Travail.Suisse

Notre fédération, représentée par votre Président et votre secrétaire générale Denise Martin, a participé à l'assemblée des délégués de Travail.Suisse le 27 avril 2018. Bruno Weber, membre de notre comité est membre du bureau exécutif, responsable de la poli-

tique de formation. Sous l'impulsion de son dévoué président Adrian Wütrich, fh-ch ne peut que se réjouir de faire partie de cette association de plus 150000 membres.

### La suite...

En relisant mes rapports de 2016 et 2017, je me rends compte qu'en 2018, les sujets qui nous préoccupaient et nous préoccupent depuis des années sont toujours d'actualité. Le contexte économique évolue et nos écoles, de plus en plus fortes, sont devenues des actrices incontournables de la formation tertiaire. Les efforts demandés aux personnels et au corps enseignant sont considérables. Mais il faut faire attention et nos dirigeants et dirigeantes qu'ils et elles soient à Berne ou dans nos cantons ne doivent pas être tentés de demander et d'exiger toujours plus sans mettre les moyens nécessaires à disposition.

Les sujets suivants sont toujours d'actualité :

- **Harmonisation des participations des personnels et étudiants dans la gouvernance de nos HES**

- **Harmonisation et unification des congés scientifiques au sein des HES**

- **Harmonisation de la typologie des carrières**

Le rapport « Carrières dans les hautes écoles spécialisées du 29 mars 2017 » réalisé par la rectrice de la HES-SO et publié en automne 2017 est arrivé trop tard même si malgré tout plusieurs règlements cantonaux s'en sont inspirés.

- **Harmonisation des sondages de satisfaction pour l'ensemble des HES**

En 2017, j'écrivais : « Comment pouvons-nous comparer les bonnes pratiques des unes et des autres et faire du benchmarking si nous n'avons pas un minimum de cohérence, de cohésion et de coordination dans nos moyens de mesure »...

- **Doctorat et relève**

Le 1 janvier 2015, les Directives du Conseil des hautes écoles pour la mise en œuvre de la déclaration de Bologne dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques, à l'article 1 ont bétonné les bachelors et les masters. Nous devons nous déterminer clairement sur ce point, une chaise ne peut pas tenir sur deux pieds, pour nos HES c'est la même chose. La mise en place de doctorats HES et HEP doit permettre de stabiliser le système et d'assurer la relève.

### En conclusion...

Si les tâches dévolues à nos écoles ont fortement évolué et augmenté, je me rends compte qu'il en est de même également pour nos associations qui demandent de plus en plus de temps. La non prise en compte du rôle de nos associations par un certain nombre d'écoles et de directions qui souhaitent

par-dessus tout transférer le débat au niveau de conseils représentatifs sans pouvoir de décision ne contribue pas toujours à créer de bonnes conditions pour un dialogue et une communication constructives. La passivité d'une partie de nos collègues n'est pas non plus un encouragement pour nos engagements au service des professeurs HES. Nous avons besoin, pour avoir du poids au niveau fédéral, régional et cantonal du soutien de nos collègues et de leur adhésion tant morale que financière pour poursuivre nos actions et assurer une coordination fédérale. Je vous remercie de votre attention. Je tiens à remercier et à exprimer ma plus profonde gratitude à vous toutes et tous qui avez fait le déplacement ce matin mais aussi et surtout à Norbert Hofmann, Gaston Wolf, notre dévouée Secrétaire générale, Denise Martin, Franz Baumberger, les membres du comité central et ceux de swissfaculty, Beat Zemp, le président de LCH et Bruno Weber-Gobet, responsable de la politique de formation de Travail Suisse pour leur précieuse collaboration, leur aide et leurs conseils de chaque instant.

Encore un Merci à Norbert et Denise d'avoir organisé cette assemblée, ici à la FHNW où j'ai toujours beaucoup de plaisir à venir. ■

*Windisch, 9 juni 2018 – Hervé Bourrier*

# Protekta

## *Rechtsschutz*

### **Berufs-Rechtsschutz-Versicherung, nur gültig für Kollektivmitglieder**

Der fh-ch ist per 1. Juli 2012 dem bestehenden Kollektivvertrag zwischen dem LCH und der Protekta (Rechtsschutz) beigetreten. Der fh-ch ermöglicht dadurch seinen Sektionen, ihren Mitgliedern eine Berufsrechtsschutzversicherung anbieten zu können! Jede Sektion kann selbständig entscheiden, ob sie für ihre Mitglieder dieses Angebot wahrnehmen will. Allerdings gilt es nur kollektiv für alle ihre Mitglieder. Das Angebot ist, bei einem Selbstbehalt von Fr. 250.00, immer noch günstig mit Fr. 16.50 Jahresbeitrag pro versicherter Person. 648 fh-ch-Mitglieder profitieren von diesem Angebot.

Die Prämienhöhe hängt mit der Anzahl Schadensfällen zusammen. Der fh-ch steht leider auf der unerwünschten Gewinnerseite: Er produziert mehr Kosten als er Prämien generiert. Und dies obwohl gerade beim grössten Teilverband, dem fh-zh, die Verbandsjuristin Marlies Stopper die Versicherten berät, bevor die Protekta beigezogen wird. Der DV-HSLU konnte die verbandsinterne Beratung von Marlies Stopper kürzlich auch in Anspruch nehmen. Für diese Hilfe und Beratung dankt der Dachverband fh-ch Marlies Stopper herzlich.

Situation fh-zh: Die relativ hohe Zahl von Rechtsfällen zeigt, dass in den Hochschulen die Personalführung des Öfteren erhebliche Mängel aufweist. Der fh-zh hat sich darum dieses Problem zu einem Schwerpunktthema gemacht. In einem ersten Schritt fordert er die Hochschulleitungen auf, für Verbesserungen zu sorgen. Wenn es sich herausstellt, dass sich nichts bewegt, würde der fh-zh sich an den Fachhochschulrat oder auch an den Kantonsrat wenden.

**Mehr Information auf [www.fh-ch.ch](http://www.fh-ch.ch) > Organisation > Protekta**

# Protekta

## *Protection juridique*

### **Assurance protection juridique professionnelle, valable uniquement pour les membres collectifs**

fh-ch a adhéré le 1er juillet 2012 au contrat collectif signé par LCH et Protekta (protection juridique). fh-ch permet ainsi à ses sections d'offrir à leurs membres une protection juridique professionnelle. Il revient naturellement à chaque section de décider si elle désire offrir cette prestation à ses membres. Cependant, seule une adhésion collective est possible. L'offre est toujours avantageuse: Fr. 16.50 de cotisation annuelle par membre, avec une franchise de Fr. 250.00. 648 membres fh-ch en profitent.

L'augmentation des primes dépend du nombre de sinistres. fh-ch se situe malheureusement parmi les perdants, produisant plus de frais que de primes. Et ce malgré le fait que sa plus grande section, fh-zh, ait fait appel à Marlies Stopper, juriste de l'association, pour conseiller les assuré-e-s avant de s'adresser à Protekta. Marlies Stopper a également dispensé ses conseils à la section DV-HSLU. L'association faîtière fh-ch la remercie cordialement pour son aide et ses précieux conseils.

Situation de fh-zh: le nombre relativement élevé de litiges juridiques révèle d'importantes lacunes dans la gestion du personnel des hautes écoles. fh-zh a fait de ce problème l'un de ses thèmes prioritaires. Dans une première étape, l'association exige que les directions des hautes écoles mettent en place des mesures d'amélioration. Si les problèmes devaient perdurer, fh-zh envisage de s'adresser au Conseil des hautes écoles spécialisées ou au Grand conseil.

**Plus d'informations sur [www.fh-ch.ch](http://www.fh-ch.ch) > Organisation > Protekta**

# LEHRPROFI[L]

*Stärken Sie Ihr Lehrprofil und  
machen Sie Unterricht zum Erlebnis.*



## **Kurse und Studiengang**

Der flexible Einstieg in den hoch modularisierten CAS Hochschullehre ist jederzeit möglich. Alle Kurse können einzeln besucht werden.

## **Innovative Kursthemen**

«Best of Frontalunterricht», «Hochschuldidaktik für MINT-Fächer», «Evidenz statt Anekdoten: Erforschung der eigenen Lehre», «Vielfalt – der Stoff, der uns das Lernen lehrt» uvm.

Das neue Kursprogramm 2019 ist online: [zuw.me/hd](http://zuw.me/hd)

Nächster Tag der Lehre zum **Reflektierten Umgang mit Digitalisierung**: [tdl.unibe.ch](http://tdl.unibe.ch)

HOCHSCHULDIDAKTIK & LEHRENTWICKLUNG

[hd.unibe.ch](http://hd.unibe.ch)

KURSPROGRAMM AUF EINEN BLICK

[zuw.me/hd](http://zuw.me/hd)

VIRTUELLES SCHATZKÄSTCHEN FÜR LEHRENDE

[didaktipps.ch](http://didaktipps.ch)

DATENBANK MIT PRÜFUNGSFORMATEN

[assessment.unibe.ch](http://assessment.unibe.ch)

**u<sup>b</sup>**

---

<sup>b</sup>  
**UNIVERSITÄT  
BERN**